

## **Hommage rendu à Etienne Manise et Olivier Rouxhet**

Le président: Chers Collègues, certes nous sommes, à raison, préoccupés par les négociations, certes les citoyens, à raison, s'en inquiètent, les médias relaient, les sociétés de cotation menacent. On parle d'institutionnel, on parle d'argent. Je crois qu'il faut aussi parler des hommes, du courage qui engendre la douleur, du sacrifice qui force le respect, de l'exemplarité, de la générosité, du sens du devoir, de l'investissement personnel.

À Mons un pompier, à Crisnée un plongeur de la Protection civile ont perdu la vie dans l'exercice si difficile de leur fonction. Ceux qui s'engagent dans ces professions ne sont jamais des gens ordinaires. Il faut autant de force mentale que de cœur pour choisir de se mettre au service de la population, dans le cadre par définition à risques, qu'ils avaient choisi.

Entre admiration et compassion, nous ne trouverons pas les mots de la consolation pour leurs familles, leurs amis, leurs collègues.

Nous pouvons à tout le moins remercier Etienne Manise et Olivier Rouxhet pour la leçon de courage qu'ils nous laissent mais aussi pour tout ce qu'ils ont donné à leur entourage et à la société, tout au long de leur vie. Nous devons nous souvenir de leur sacrifice, de leur altruisme, de leur professionnalisme et peut-être profiter de cette pénible occasion pour nous interroger sur nos propres courages.

Chers Collègues, c'est en présentant aux familles endeuillées les très sincères condoléances de notre assemblée que je propose, après l'intervention du vice-premier ministre, une minute de silence à la mémoire d'Etienne Manise et d'Olivier Rouxhet.

Didier Reynders, ministre: Hier se sont déroulées à Mons les funérailles d'Etienne Manise, le pompier qui a perdu la vie dans l'incendie d'une discothèque. La veille, le mardi, un plongeur de la Protection civile, Olivier Rouxhet, a lui aussi perdu la vie dans le cadre de la recherche d'Alison et Amélia Ducloux, les deux fillettes disparues le 16 janvier dans les eaux du fleuve.

Des deux décès tragiques d'un plongeur de la Protection civile et d'un sapeur-pompier nous rappellent combien notre société doit au courage, au sens du devoir, au dévouement de ceux et de celles qui font plus qu'un métier, animés qu'ils sont par la vocation de porter secours aux autres. Cette vocation, il arrive qu'ils la paient de leur vie comme l'ont fait Etienne Manise et Olivier Rouxhet.

Au nom du gouvernement, je souhaite présenter les condoléances les plus sincères aux familles, aux proches et aux collègues de ces deux hommes de devoir, de ces deux hommes courageux, et à ces condoléances, je tiens à associer un hommage à tous leurs collègues qui continuent jour après jour à nous protéger, avec un même sens du devoir, en un même dévouement.

Nos condoléances émues vont bien sûr aussi aux parents si durement éprouvés des deux fillettes disparues, Allison et Amélia, ainsi qu'à toute leur famille.

Monsieur le Président, Chers Collègues, je souhaiterais également associer aujourd'hui à ces condoléances et ces messages ceux envers les victimes de l'explosion intervenue il y a

tout juste un an à Liège et leurs familles. La ministre de l'Intérieur et moi-même leur avons rendu hommage ce matin, au nom du gouvernement et aussi au nom de l'Assemblée.

La Chambre observe une minute de silence.